

Note d'information base CCAM version 63

Objet : Diffusion de la version 63 de la base CCAM

Les mises à jour de la base CCAM (version 63) peuvent être faites selon votre procédure habituelle. Pour les CTI, ne pas oublier d'actualiser également la base utilisée pour la consultation dans Webvisu. Les fichiers CACTOT et CAMTOT reprennent l'ensemble des historiques CCAM Version 1 à 63.

En annexe : Le libellé pour chaque grille tarifaire

La version 63 de la CCAM permet la mise en œuvre au 1^{er} avril 2020 de :

- 1. Création d'actes : JANH798, ZZQX628, ZZQX603**
- 2. Ajout et modification de notes d'actes : JANH798, ZZQX628, ZZQX603, JKQX347, JKQX261, JKQX027, JKQX147, JKQX426, JKQX015,**
- 3. Ajout de notes de subdivision : 17.02.06.02**
- 4. Modification de notes de subdivision : 08.01.09.01**
- 5. Suppression d'acte : ZZQX173**
- 6. Suppression du modificateur C**
- 7. Suppression d'éligibilité au modificateur C pour 28 actes**

Conformément aux trois décisions UNCAM du 8 janvier 2020 et du 14 janvier 2020 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'Assurance Maladie, publiée aux JO du 26 janvier 2020, 7 février 2020 et du 15 février 2020.

Toute consultation ou téléchargement de cette base doit s'accompagner impérativement de la consultation ou du téléchargement des Dispositions Générales et Dispositions Diverses, présentant l'ensemble des règles tarifaires à appliquer pour la CCAM, qui sont modifiées avec la version 63

Contenu de la version 63

1. Création d'actes : JANH798, ZZQX628, ZZQX603

➤ A la subdivision « 08.02.01.01 - Sclérose et destruction de lésion du rein »

Code	Libellé	Activité	Phase	ExoTM	Regroupement
JANH798	Destruction de tumeur rénale par radiofréquence, par voie transcutanée avec guidage scanographique	1	0	1	ATM
		<i>Anesthésie</i> 4	0	1	ADA

➤ A la subdivision « 17.02.06.02 - Autres examens particuliers de tissu »

Code	Libellé	Activité	Phase	ExoTM	Regroupement
ZZQX628	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage individuel	1	0	5	ATM
ZZQX603	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage organisé	1	0	5-7	ATM

A) Association d'actes

Activité 4

JANH798	GELE001
GELE001	JANH798
JANH798	YYYY041
YYYY041	JANH798

B) Les modificateurs associables aux nouveaux actes par activité sont les suivants :

ACTE	ACTIVITÉ	MODIFICATEUR
JANH798	4	A

Les tarifs des nouveaux actes

Code	Activité	Phase	Tarif en euros pour l'ensemble des grilles
ZZQX628	1	0	27
ZZQX603	1	0	27
JANH798	1	0	204
JANH798	4	0	200

2. Ajout et modification de notes d'actes : JANH798, ZZQX628, ZZQX603, JKQX347, JKQX261, JKQX027, JKQX147, JKQX426, JKQX015

En vert : ajout

En rouge : modification

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge : Environnement spécifique

Type de note : TYPE 17 / LIBELLÉ – Condition de prise en charge : facturation

Code	Libellé
JANH798	<p>Destruction de tumeur rénale par radiofréquence, par voie transcutanée avec guidage scanographique</p> <p><i>Indication : conforme aux indications figurant dans l'avis relatif au dispositif médical émis par la commission de la Haute Autorité de santé mentionnée à l'article L.165 - 1 du code de la sécurité sociale ; la sélection des patients éligibles à l'intervention nécessite une concertation pluridisciplinaire comprenant au minimum un urologue et un radiologue, la participation complémentaire d'un oncologue médical et d'un anesthésiste pouvant être nécessaire afin de discuter l'ensemble de la stratégie thérapeutique</i></p> <p><i>Environnement : établissement disposant d'un plateau technique de radiologie interventionnelle équipé de matériel d'anesthésie et de réanimation permettant la prise en charge d'une complication et également la réalisation d'une intervention sous anesthésie générale</i></p> <p><i>Facturation : le tarif prend en compte le guidage scanographique le guidage scanographique inclut un complément échographique éventuel</i></p>

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Type de note : TYPE 14 / LIBELLÉ – Formation spécifique

Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge : Environnement spécifique

Code	Libellé
ZZQX628	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage individuel <i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i> <i>Formation : spécifique à la biologie moléculaire</i> <i>Environnement : conforme aux conditions requises pour l'accréditation en biologie médicale pour la réalisation d'examens de biologie moléculaire</i>

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Type de note : TYPE 14 / LIBELLÉ – Formation spécifique

Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge : Environnement spécifique

Code	Libellé
ZZQX603	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes pour dépistage organisé <i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i> <i>Formation : spécifique à la biologie moléculaire</i> <i>Environnement :</i> <i>- conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i> <i>- conforme aux conditions requises pour l'accréditation en biologie médicale pour la réalisation d'examens de biologie moléculaire</i>

Type de note : TYPE 1/ LIBELLÉ – A l'exclusion de

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge : Environnement spécifique

Code	Libellé
JKQX347	Examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel <i>À l'exclusion de :</i> <i>- Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel (JKQX147)</i> <i>- Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus</i>

	<p>(JKQX027) <i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i> <i>Environnement : la technique de référence est l'examen cytologique en phase liquide, conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé</i></p>
--	---

Type de note : TYPE 1/ LIBELLÉ – A l'exclusion de
Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique
Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge : Environnement spécifique

Code	Libellé
JKQX261	<p>Examen cytopathologique de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé <i>À l'exclusion de :</i> - Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé (JKQX426) - Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX027) <i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i> <i>Environnement : conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p>

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Code	Libellé
JKQX027	<p>Examen cytopathologique de contrôle de prélèvement [frottis] du col de l'utérus À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015) <i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur, relatives</i> - aux anomalies du test de dépistage de première intention - aux situations relevant d'un suivi spécifique</p>

Type de note : TYPE 1/ LIBELLÉ – A l'exclusion de
Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique
Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge :Environnement spécifique

Code	Libellé
JKQX426	<p>Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage organisé</p> <p><i>À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015)</i></p> <p><i>Indication : selon l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p> <p><i>Environnement : conformément au cahier des charges défini par l'arrêté en vigueur relatif à l'organisation du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus</i></p>

Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique
Type de note : TYPE 15 / LIBELLÉ – condition de prise en charge :Environnement spécifique

Code	Libellé
JKQX015	<p>Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus</p> <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur, relatives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>aux anomalies du test de dépistage de première intention</i> - <i>aux situations relevant d'un suivi spécifique</i> <p><i>Environnement : lorsque la cytologie de dépistage de première intention a été effectuée sur un prélèvement cervicovaginal en phase liquide, l'examen cytopathologique de contrôle est réalisé sur ce même prélèvement au titre de "cytologie reflexe" en seconde intention, conformément aux recommandations de bonne pratique en vigueur</i></p>

Type de note : TYPE 1/ LIBELLÉ – A l'exclusion de
Type de note : TYPE 13/ LIBELLÉ – Condition de prise en charge : Indication spécifique

Code	Libellé
JKQX147	<p>Examen cytopathologique en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus pour dépistage individuel</p> <p><i>À l'exclusion de : Examen cytopathologique de contrôle en phase liquide [technique monocouche] de prélèvement [frottis] du col de l'utérus (JKQX015)</i></p> <p><i>Indication : selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur</i></p>

3. Ajout de notes de subdivision : 17.02.06.02

A la subdivision « 17.02.06.02 - Autres examens particuliers de tissu » :

Type de note : TYPE 4 / LIBELLÉ - Par ... on entend

Par dépistage organisé, on entend dépistage défini dans un programme national de santé au sens de l'article L. 1411-6 du code de la santé publique et répondant au cahier des charges correspondant à la thématique publié par arrêté ministériel

Par dépistage individuel, on entend dépistage ne s'inscrivant pas dans un programme national de santé au sens de l'article L. 1411-6 du code de la santé publique, mais dont la pertinence, la population cible, les indications et conditions de réalisation font l'objet de recommandations de la Haute autorité de santé

4. Modification de notes de subdivision : 08.01.09.01

A la subdivision 08.01.09.01 « Examen cytopathologique du col de l'utérus »

Type de note : TYPE 4 / LIBELLÉ - Par ... on entend

Par dépistage individuel, on entend dépistage ne s'inscrivant pas dans un programme national de santé au sens de l'article L. 1411-6 du code de la santé publique, mais dont la pertinence, la population cible, les indications et conditions de réalisation font l'objet de recommandations de la Haute autorité de santé

5. Suppression d'acte : ZZQX173

Code	Libellé	Activité	Phase	Exo TM	Regroupement
ZZQX173	Test de détection du génome des papillomavirus humains oncogènes <i>Indication : selon les recommandations pour la pratique clinique de septembre 2002 de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé [ANAES] (frottis ASC-US selon le système de Bethesda)</i> <i>Formation : spécifique : formation à la biologie moléculaire</i>	1	0	5-7	ATM

	<i>Environnement : spécifique : à réaliser dans les mêmes conditions que celles des laboratoires d'analyse de biologie médicale</i>				
--	---	--	--	--	--

6. Suppression du modificateur C

- Table des paramètres 09 - Compatibilités entre modificateurs

NB : les suppressions de compatibilités sont bilatérales.

Modificateur 1	Modificateur 2	Date de début	Date fin
C	B	25/03/2005	31/03/2020
C	D	25/03/2005	31/03/2020
C	E	25/03/2005	31/03/2020
C	F	25/03/2005	31/03/2020
C	P	25/03/2005	31/03/2020
C	S	25/03/2005	31/03/2020
C	U	25/03/2005	31/03/2020
C	Y	25/03/2005	31/03/2020
C	Z	25/03/2005	31/03/2020
C	4	21/02/2020	31/03/2020
C	5	21/02/2020	31/03/2020

- Table des paramètres 10 - Cohérence des modificateurs entre les différents codes activités

Modificateur	Date début	Top ctrle	Top Multiple	Date fin
C	25/03/2005	N	O	31/03/2020

- **Table des paramètres 11 - Coefficients/forfaits des codes modificateurs**

Modificateur	Date début	Code grille	Libellé	Coef	Forfait	Date fin
C	01/01/2018	03 à 16	Radio. comparative des membres	1.49	0	31/03/2020

- **Table des paramètres 15 - Codes modificateurs donnant lieu à information aux OC**

Modificateur	Date début	Date fin	Code modoc
C	25/03/2005	31/03/2020	C

7. Suppression d'éligibilité au modificateur C pour 28 actes

Code	Libellé
MAQK003	Radiographie de la ceinture scapulaire et/ou de l'épaule selon 1 ou 2 incidences
MAQK001	Radiographie de la ceinture scapulaire et/ou de l'épaule selon 3 ou 4 incidences
MAQK002	Radiographie de la ceinture scapulaire et/ou de l'épaule selon 5 incidences ou plus
MBQK001	Radiographie du bras
MFQK002	Radiographie du coude selon 1 ou 2 incidences
MFQK001	Radiographie du coude selon 3 incidences ou plus
MCQK001	Radiographie de l'avant-bras
MGQK003	Radiographie du poignet selon 1 ou 2 incidences
MGQK001	Radiographie du poignet selon 3 incidences ou plus
MGQK002	Bilan radiographique dynamique du poignet pour entorse non dissociative selon 7 incidences spécifiques
MDQK001	Radiographie de la main ou de doigt
MZQK003	Radiographie de 2 segments du membre supérieur
MZQK004	Radiographie de 3 segments du membre supérieur ou plus
NEQK010	Radiographie de l'articulation coxofémorale selon 1 ou 2 incidences
NEQK035	Radiographie de l'articulation coxofémorale selon 3 incidences
NEQK012	Radiographie de l'articulation coxofémorale selon 4 incidences ou plus
NBQK001	Radiographie de la cuisse
NFQK001	Radiographie unilatérale du genou selon 1 ou 2 incidences
NFQK003	Radiographie du genou selon 3 ou 4 incidences
NFQK004	Radiographie du genou selon 5 incidences ou plus
NCQK001	Radiographie de la jambe
NGQK001	Radiographie de la cheville selon 1 à 3 incidences
NGQK002	Radiographie de la cheville selon 4 incidences ou plus

NDQK001	Radiographie unilatérale du pied selon 1 à 3 incidences
NDQK003	Radiographie du pied selon 4 incidences ou plus
NDQK004	Radiographie du pied selon 4 incidences ou plus, pour étude podométrique
NZQK005	Radiographie de 2 segments du membre inférieur
NZQK006	Radiographie de 3 segments du membre inférieur ou plus

ANNEXE - LIBELLÉ DES GRILLES TARIFAIRES

Grille 03 : Spé chir et gynéco-obst, s1 / s1 OPTAM / s1 OPTAMCO / s2-1DP OPTAMCO

Grille 04 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP

Grille 05 : Spé chir et gynéco-obst, s2-1DP OPTAM

Grille 06 : Spé chir et gynéco-obst, non conventionné

Grille 07 : Anesthésistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 08 : Anesthésistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 09 : Généralistes, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 10 : Généralistes, s2-1DP / non conventionné

Grille 11 : Pédiatres, s1 / s1-1DP-2 OPTAM

Grille 12 : Pédiatres, s2-1DP / non conventionné

Grille 13 : Chirurgiens-dentistes

Grille 14 : Autres spécialités médicales, s2-1DP / non conventionné

Grille 15 : Sages-femmes

Grille 16 : Autres spécialités médicales, s1 / s1-1DP-2 OPTAM